Placements Épargne Canada

Rapport annuel de 2004-2005

www.oec.gc.ca

Canada

➔ Table des matières

Contexte et mandat **3**

Rapport de la présidente-directrice générale **4**

Points saillants **6**

Nos résultats – revue de l'exercice 2004-2005 **8**

- Taux d'intérêt et conjoncture économique **8**
- Résultats financiers **11**
- Portefeuille de titres non négociables **13**
- Coûts unitaires **14**
- Examen du programme de placement de titres au détail **14**
- Gestion des produits **15**
- Marketing **15**

Dépenses **20**

Projets pour 2005-2006 **22**

Équipe de direction **23**

Glossaire **24**

- Produits et services **24**
- Termes relatifs à la dette **25**

Modes de souscription des titres **26**

➔ Contexte et mandat

Organisme de service spécial du ministère fédéral des Finances, Placements Épargne Canada (PEC) a pour rôle de gérer le volet de la dette nationale placé sur le marché de détail – en partenariat avec la Direction de la politique du secteur financier du ministère et la Banque du Canada.

Le gouvernement du Canada exécute le programme de placement de titres au détail pour amasser des fonds et offrir des placements sûrs aux épargnants canadiens. Le programme inclut deux instruments non négociables – l'Obligation d'épargne du Canada et l'Obligation à prime du Canada – que les Canadiens peuvent se procurer au comptoir des institutions financières, sur le lieu de travail par retenues salariales, ou directement au téléphone ou sur Internet.

PEC a pour mandat d'exécuter un programme de placement de titres au détail dynamique, créatif, rentable, qui constitue une valeur ajoutée pour les Canadiens et les Canadiennes tout en contribuant à la diversification de la clientèle d'investisseurs. Nous veillons, d'autre part, à ce que les épargnants canadiens soient sensibilisés aux titres du gouvernement du Canada et qu'ils y aient accès.

→ Rapport de la présidente-directrice générale

Louise Montague

Le programme des Obligations d'épargne du Canada a connu une période particulièrement intense au cours de l'exercice 2004-2005. La faiblesse persistante des taux d'intérêt, la reprise des ventes sur les marchés boursiers et la progression des taux observée en octobre 2004 sont autant de facteurs déterminants pour ce qui concerne les ventes au comptant par l'intermédiaire des institutions financières, en ligne et par téléphone.

Néanmoins, la participation au programme d'épargne-salaire a augmenté pour une cinquième année consécutive. Près d'un million de Canadiennes et de Canadiens font de ce programme leur principal outil d'épargne en vue de l'atteinte des objectifs qu'ils se sont fixés pour l'avenir. Il y a eu d'autre part une nouvelle hausse du nombre de participants au programme ayant recours au service de souscription, de rachat et de demande de renseignements en ligne. Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Leonard Edwards, sous-ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, qui a présidé la campagne de promotion du programme d'épargne-salaire dans la fonction publique du Canada durant l'exercice et a ainsi contribué à l'expansion de cet important régime.

La valeur totale des ventes au comptant et via l'épargne salariale s'élève à 2,0 milliards de dollars, contre 2,9 milliards en 2003-2004. Les rachats sont inférieurs aux prévisions mais concordent avec les chiffres de 2003-2004; ce résultat s'explique entre autres par les bons résultats que continue d'obtenir le projet pilote de report d'échéance, qui offrait aux détenteurs d'Obligations d'épargne du Canada de l'émission 47 arrivant à échéance de reporter automatiquement cette échéance de dix ans. Les rachats au comptant et via l'épargne salariale se chiffrent à 3 milliards et 1,3 milliard de dollars respectivement, soit 4,3 milliards au total. La valeur globale du portefeuille des titres non négociables se situe à 19,2 milliards de dollars, en baisse de 10,6 % par rapport à 2003-2004.

La stratégie de réduction des coûts en vigueur a conduit à une diminution des dépenses de programme pour un cinquième exercice de suite; ces dépenses sont de 11,7 millions de dollars plus basses qu'en 2003-2004. Au cours des cinq derniers exercices, les réductions de coûts réalisées à ce chapitre ont totalisé 43,5 millions de dollars; elles découlent d'une compression des dépenses, d'une diminution du volume des tâches administratives et de la rationalisation des systèmes.

De toutes les campagnes de publicité menées par le gouvernement, celle portant sur les Obligations d'épargne du Canada continue

recherche menée à la fin de la campagne montre que plus de Canadiens que jamais ont été sensibilisés aux annonces publicitaires de 2004-2005.

En 2004-2005, le gouvernement du Canada a poursuivi l'évaluation du programme de placement de titres sur le marché de détail dans le contexte d'une amélioration de sa situation financière et du large éventail de produits d'épargne et d'investissement offerts aux Canadiens. En septembre 2004, le gouvernement a fait savoir qu'il envisageait de mettre à jour et d'améliorer sa stratégie en matière de placement de titres au détail. À cette fin, des consultations ont été menées auprès des parties prenantes durant l'exercice dans le but d'évaluer les différents choix possibles concernant l'avenir du programme.

Grâce à leur professionnalisme, à leur dévouement et à leur labeur, l'équipe de direction, les employés et les partenaires ont permis au programme de placement de titres sur le marché de détail de maintenir le cap tout au long d'un exercice où nous avons connu notre part de défis.

Lancées en 1946, les Obligations d'épargne du Canada sont un instrument d'épargne de tout repos pour des millions de Canadiennes et de Canadiens. Les petits épargnants et les investisseurs considèrent le caractère sûr du produit et le fait qu'il jouit de l'entière caution du gouvernement du Canada comme des attributs intéressants.

Témoignage sur les Obligations d'épargne du Canada

« Comme beaucoup de personnes, j'ai acheté de façon sporadique des Obligations d'épargne du Canada. Toutefois, ceci allait changer à partir de l'automne 2003. L'année 2003 me présenta une situation pour laquelle je n'étais pas préparé financièrement, c'est-à-dire la nécessité pour ma fille de 3 ans, Isabelle, d'avoir une greffe de la moelle osseuse. Cette greffe ne pouvant se faire en Nouvelle-Écosse, toute la famille a dû se déplacer vers Montréal (hôpital Ste-Justine) pour être près d'Isabelle durant les 8 semaines d'hospitalisation nécessaire à sa greffe. Puisque l'assurance maladie de la Nouvelle-Écosse ne couvrait aucuns de nos frais de déplacement et de subsistance comme parents accompagnateurs, nous avons dû utiliser toutes nos économies (et même emprunter une certaine somme d'argent). La greffe d'Isabelle fut d'une réussite exemplaire. Toutefois, un suivi annuel à l'hôpital Ste-Justine est nécessaire pour les prochaines années, d'où le besoin d'économiser afin de couvrir les frais de voyages futurs. Depuis l'automne 2003, j'achète des OEC par l'entremise de l'épargne salariale. Mine de rien, j'ai déjà accumulé l'argent nécessaire pour payer les frais de voyage d'Isabelle et d'un parent lors de la prochaine visite à Ste-Justine. L'achat d'OEC par l'épargne salariale est bien pratique et sans tracas puisqu'il m'est possible de diminuer ma contribution bimensuelle en tout temps si le besoin s'en fait sentir. Maintenant, je peux dormir en paix en sachant que les coûts reliés aux suivis annuels d'Isabelle seront couverts par les OEC. »

Marc Lamoureux, Nouvelle-Écosse

→ Points saillants

De concert avec le ministère des Finances et la Banque du Canada, PEC est responsable devant le ministre des Finances de la gestion et de l'exécution du programme de placement de titres au détail. Les rapports sur les résultats sont basés sur des plans d'activités. Le rapport annuel de 2003-2004 faisait mention de différentes initiatives prévues en 2004-2005.

Un accès amélioré pour les Canadiens

Programme d'épargne-salaire

- Les ventes via le programme d'épargne-salaire ont augmenté pour une cinquième année consécutive et excèdent 1,47 milliard de dollars.
- Le nombre de participants au programme d'épargne-salaire qui se sont inscrits au service de rachat et de demande de renseignements en ligne offert à l'adresse www.mesobligations.gc.ca a augmenté de 80 000 pour atteindre 350 000 abonnés à la fin de 2004-2005.

Initiatives en ligne

- La page principale du site Web des Obligations d'épargne du Canada (www.oec.gc.ca) a été remaniée en vue du lancement de la campagne automnale, en octobre. Notamment, les fonctions de navigation ont été améliorées, tout comme la présentation de différentes initiatives de promotion; l'accès aux principaux renseignements sur le programme y demeure toujours aussi convivial.
- Le nombre de consultations du site Web *Génération Épargne* (www.generationepargne.gc.ca) a nettement augmenté par suite d'une initiative de promotion à caractère éducatif avec *POP! Canada's Adventure Magazine for Kids*.

Courtiers en valeurs mobilières

- La dernière phase de la mise en place du système de distribution fondé sur la Caisse canadienne de dépôt de valeurs (CDS) est terminée; cela signifie que les courtiers en valeurs mobilières pourront utiliser leurs propres systèmes pour traiter les opérations relatives aux Obligations d'épargne du Canada non émises sous forme de certificats.

Évolution des marchés

Report d'échéance

- Ce projet pilote s'est poursuivi en 2004-2005 avec un report de dix ans de l'échéance des Obligations d'épargne du Canada de l'émission 47. Cette initiative, qui visait à améliorer le service aux clients, a aussi permis d'accroître nettement le taux de conservation des obligations.

Sensibilisation et innovation accrues

Travaux de recherche à valeur ajoutée

- PEC a commandé deux études en 2004-2005. Les résultats de l'étude nationale sur l'épargne ont notamment révélé que les Canadiens s'orientent de plus en plus vers des objectifs à court terme. Plus de 60 % d'entre eux indiquent avoir mis des fonds de côté pour des situations d'urgence ou des achats importants, ce qui tendait à réduire l'anxiété ressentie au regard de leur situation financière. Par ailleurs, l'étude comparative montre que l'Obligation d'épargne du Canada et l'Obligation à prime du Canada demeurent concurrentielles par rapport à d'autres produits semblables offerts sur le marché.

Campagne publicitaire

- Jamais une campagne publicitaire des Obligations d'épargne du Canada ne s'était gravée dans la mémoire d'autant de Canadiens que celle de 2004-2005, ainsi que le montre l'étude de recherche menée à la fin des activités de communications; en outre, rares sont les initiatives de publicité du gouvernement du Canada qui sont aussi connues.

Témoignages de Canadiennes et de Canadiens

- Le concours *Portez un témoignage sur les OEC* en est à sa quatrième année; le nombre de témoignages présentés par des Canadiens de tous les coins du pays a atteint le chiffre record de 2 400.

Gestion du programme

- Réduction des dépenses du programme pour la cinquième année consécutive. De 2003-2004 à 2004-2005, les dépenses ont été réduites de 11,7 millions de dollars.

➔ Nos résultats – revue de l'exercice 2004-2005

Taux d'intérêt et conjoncture économique

La Banque du Canada a haussé son taux directeur de 50 points de base entre avril et octobre 2004. Ce fut la seule hausse à survenir au cours de l'exercice. La courbe de rendement s'est aplanie par suite de la hausse des taux à court terme et de la baisse des taux à long terme. La reprise s'est poursuivie sur les marchés boursiers canadiens en 2004.

L'établissement des taux des Obligations d'épargne du Canada a constitué un défi en 2004-2005. Par suite de l'évolution des taux d'intérêt en octobre 2004 – période traditionnelle de souscriptions accrues – il a fallu modifier les taux applicables aux émissions du 1er novembre de l'Obligation d'épargne du Canada et de l'Obligation à prime du Canada. Pendant le reste de la campagne et jusqu'au 1er avril 2005, les taux d'intérêt offerts sur l'Obligation d'épargne du Canada et l'Obligation à prime du Canada ont peu varié par rapport aux taux des émissions du 1er novembre. Les taux de l'OEC suivaient une tendance à peine ascendante tandis que ceux de l'OPC s'orientaient légèrement à la baisse.

Tableau 1 : *courbe de rendement*

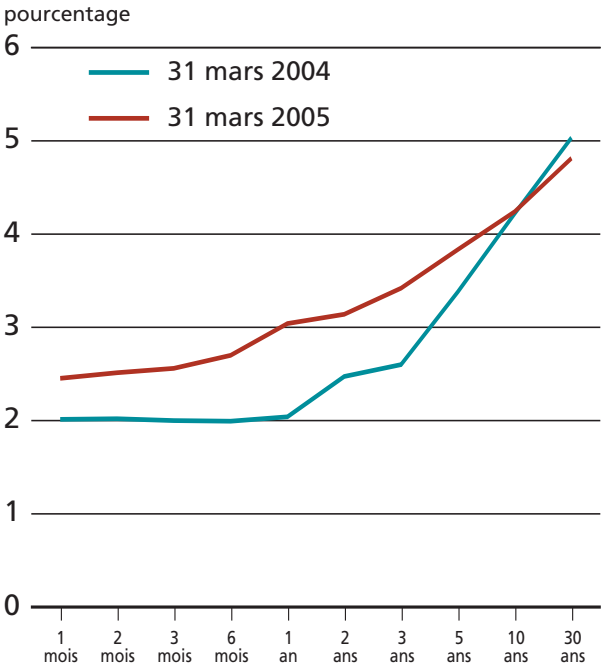

Tableau 2: ***variation du taux médian des CPG***

31 mars 2004 et 31 mars 2005

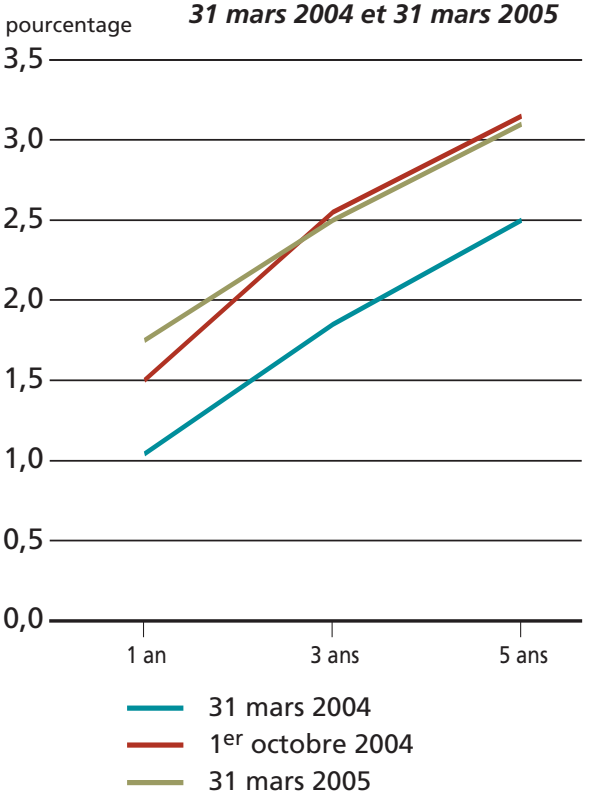

Témoignage sur les Obligations d'épargne du Canada

« Elles m'ont sauvé la vie! C'est en mars 2002 que j'ai réalisé l'importance d'avoir des OEC. Pour moi, la vie se vivait au présent, le futur m'importait peu. En fait, j'avais de sérieux problèmes de consommation d'alcool et je ne voyais pas d'avenir pour une personne comme moi. Alors, épargner pour plus tard... Un jour, une petite étincelle de vie m'a soufflé un message d'espoir, elle m'a donné le goût de revivre! Moi qui ne faisais que survivre... J'ai décidé d'aller en thérapie. Après quelques recherches, j'ai constaté qu'elles coûtaient très cher. Désespérée, mais convaincue que je devais absolument reprendre ma vie en main, j'ai demandé de l'aide à ma mère. Ma mère, elle, pensait au futur. Elle avait des OEC. Elle a accepté de m'aider en payant ma thérapie. Elle devait être soulagée qu'enfin je veuille revivre. C'est donc grâce aux économies en OEC de ma mère que je suis allée en thérapie remplie d'espoir et de peurs. Ça m'a sauvé la vie ! Je ne consomme plus. J'ai commencé à rembourser mes dettes. Devinez quoi? J'ai bien hâte de pouvoir, à mon tour, m'acheter des Obligations d'épargne du Canada. Maintenant, j'ai toute une vie de rêves devant moi ! J'essaie d'avoir un bébé. L'avenir nous réserve tellement d'imprévus ! »

Christiane Bruneyt, Québec

Tableau 3 : taux d'intérêt des titres OEC des émissions 90 à 95 et des titres OPC des émissions 40 à 45

		Année (à compter de la date d'émission)				
Émission	**Date d'émission**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**Échéance**
		Obligations d'épargne du Canada				
90	1er novembre 2004	1,50 %	AC*	AC*	AC*	2014
91	1er décembre 2004	1,50 %	AC*	AC*	AC*	2014
92	1er janvier 2005	–	1,65 %	AC*	AC*	2015
93	1er février 2005	–	1,55 %	AC*	AC*	2015
94	1er mars 2005	–	1,55 %	AC*	AC*	2015
95	1er avril 2005	–	1,55 %	AC*	AC*	2015
		Obligations à prime du Canada				
40	1er novembre 2004	1,85 %	2,45 %	3,40 %	AC*	2014
41	1er décembre 2004	1,85 %	2,45 %	3,40 %	AC*	2014
42	1er janvier 2005	–	2,00 %	2,50 %	3,20 %	2015
43	1er février 2005	–	2,00 %	2,30 %	2,60 %	2015
44	1er mars 2005	–	2,00 %	2,30 %	2,60 %	2015
45	1er avril 2005	–	2,00 %	2,30 %	2,60 %	2015

* Les taux d'intérêt pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés ultérieurement.

Résultats financiers

La valeur totale du portefeuille de titres non négociables en 2004-2005 s'est établie à 19,2 milliards de dollars, en baisse de 10,6 % par rapport à l'exercice précédent; ces résultats découlent de la volonté de gérer le programme des titres d'emprunt du gouvernement du Canada sur le marché de détail en tenant compte de la diminution du niveau d'endettement.

Au chapitre des ventes, le point le plus important à signaler concerne l'évolution de la répartition des ventes entre les différents circuits. Ainsi, les ventes via l'épargne salariale ont augmenté pour une cinquième année de suite, dépassant 1,47 milliard de dollars. Par suite du fléchissement des ventes par l'intermédiaire des institutions financières, les ventes effectuées par le circuit de l'épargne salariale ont représenté 75 % des ventes totales, comparativement à 49 % l'année précédente.

La faiblesse record des taux d'intérêt, la reprise des ventes sur les marchés boursiers et la progression des taux observée en octobre 2004 sont autant de facteurs déterminants par rapport aux ventes au comptant par l'intermédiaire des institutions financières; ces ventes ont totalisé 464 millions de dollars, contre 1,4 milliard en 2003-2004.

Tableau 4 : *ventes par circuit, de 2000 à 2005*

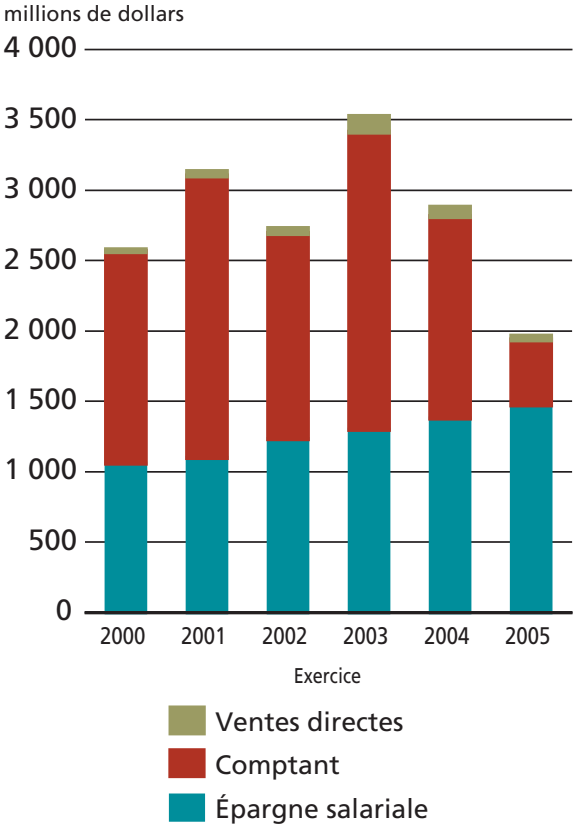

Tableau 5 : ***répartition des ventes par circuit,***
2004-2005

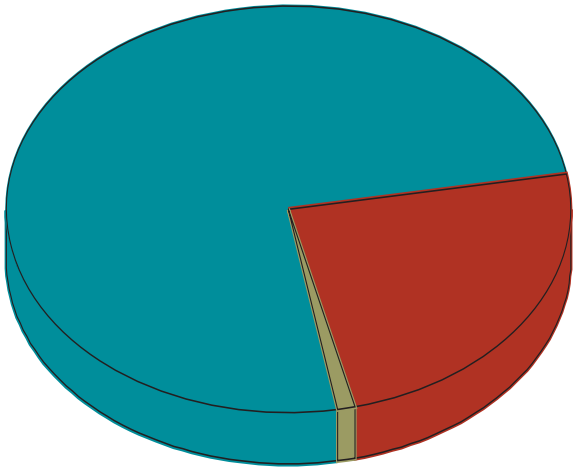

Comptant = 24 % (48 %)
Ventes directes = 1 % (3 %)
Épargne salariale = 75 % (49 %)

(Les pourcentages de l'exercice précédent sont indiqués entre parenthèses.)

Les ventes directes aux Canadiens, que ce soit par téléphone ou en ligne, continuent de représenter une proportion modeste du total, se chiffrant à 28 millions de dollars en 2004-2005, soit 1 % de l'ensemble des ventes.

Les ventes d'Obligations d'épargne du Canada se sont élevées à 2,0 milliards de dollars en 2004-2005, alors qu'elles atteignaient 2,9 milliards en 2003-2004.

La valeur des rachats est demeurée stable : 4,25 milliards en 2004-2005, ce qui est à peine supérieur à l'exercice précédent. Grâce aux bons résultats du report de dix ans de l'échéance des titres OEC de l'émission 47, il a été plus facile de gérer la diminution de la taille du portefeuille en stabilisant les rachats par rapport à l'exercice précédent.

Portefeuille de titres non négociables

Tableau 6 : ventes, rachats et situation globale du portefeuille

	2004-2005	2003-2004*	Var. en $	Var. en %
		(Millions de dollars)		
En circulation au 1er avril	21 527,8	22 877,5	(1 349,7)	–5,9 %
Ventes				
Institutions financières et courtiers en valeurs mobil.	463,7	1 427,4	(963,7)	–67,5 %
Épargne salariale	1 473,5	1 383,3	90,2	6,5 %
Ventes directes†	27,7	70,6	(42,9)	–60,8 %
Total des ventes	1 964,9	2 881,3	(916,4)	–31,8 %
Rachats				
Institutions financières et courtiers en valeurs mobil.	(2 952,5)	(3 049,5)	97,0	–3,2 %
Épargne salariale	(1 297,7)	(1 181,5)	(116,2)	9,8 %
Total des rachats	(4 250,2)	(4 231,0)	(19,2)	0,5 %
En circulation au 31 mars‡	19 242,5	21 527,8	(2 266,1)	–10,6 %
Total de la dette du gouvernement contractée sur les marchés§	435 441	440 231	(4 790,0)	–1,1 %

Remarques
† Les ventes directes incluent les ventes par téléphone et sur le web.
‡ Source : Banque du Canada, états vérifiés de l'encours de la dette du gouvernement du Canada au 31 mars 2005.
§ Se reporter au glossaire, page 25.
* Aux fins de comparaison, les chiffres ont été redéfinis en conformité avec la méthode de présentation utilisée pour l'exercice en cours.

Coûts unitaires

Le coût unitaire est une mesure des dépenses engagées par le programme de placement de titres au détail pour la vente, le rachat et le maintien d'un titre au détail de 1 $. Comme l'indique le tableau 7, ces coûts totalisent environ un demi-cent; ils ont été maintenus sous la barre des 50 à 55 points de base dans les cinq dernières années.

Tableau 7 : ***coûts unitaires du programme de placement de titres au détail***

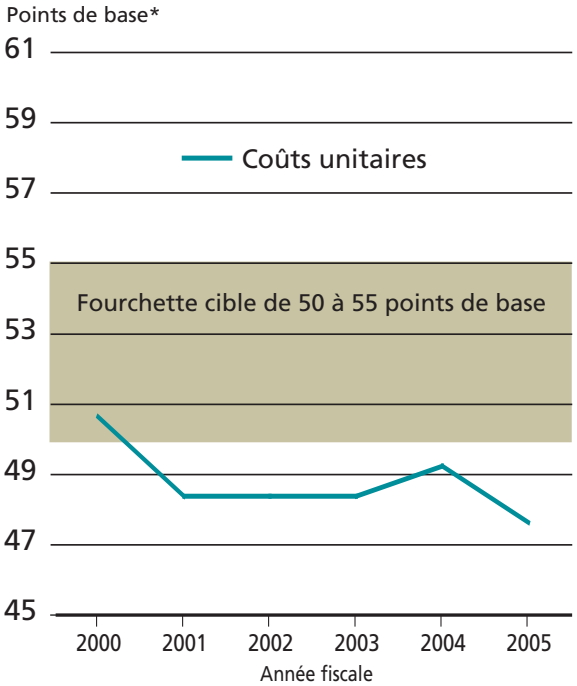

*Cent points de base équivalent à 1 %.
Ce tableau montre que le coût de vente, de rachat ou de maintien d'un titre au détail de 1 $ se situe à un demi-cent environ.

Examen du programme de placement de titres au détail

En septembre 2003, dans le cadre du processus d'examen périodique de la trésorerie, le ministère des Finances du Canada a entamé un examen du programme de placement de titres du gouvernement du Canada sur le marché de détail dans le but de s'assurer que ce programme est économique et qu'il continue de répondre aux besoins en constante évolution du gouvernement et des investisseurs canadiens. PEC a collaboré étroitement avec le ministère des Finances afin de prendre connaissance des opinions des Canadiens et d'évaluer les coûts et avantages futurs du programme.

Les Canadiens continuent d'appuyer le principe d'un programme et de produits de titres de détail qui leur offrent un véhicule d'épargne sûr et une occasion de détenir directement une part de la dette du pays. Le programme de placement de titres au détail continue d'offrir des instruments d'épargne à quelque 3,9 millions de Canadiens, qui détiennent des Obligations d'épargne du Canada d'une valeur totalisant 19 milliards de dollars. Cet examen devrait être achevé au cours de 2005-2006.

Gestion des produits

Réduction des coûts du programme

En 2004-2005, on a fait la promotion du système libre-service de rachat et de demande de renseignements en ligne, offert à l'adresse www.mesobligations.gc.ca, à titre de moyen pratique dont disposent les participants au programme d'épargne-salaire pour gérer leur compte d'obligations. Du coup, le nombre de clients s'étant abonnés au service a augmenté de 80 000 au cours de l'année et atteignait 350 000 au 31 mars 2005. Les rachats effectués à l'aide de ce service ont représenté 30 % du total en 2004-2005, contre 21 % l'exercice précédent; on estime à 2,5 millions de dollars, les économies qu'a pu ainsi réaliser le programme en 2004-2005.

Achèvement de l'initiative de distribution fondée sur la CDS

La dernière phase de la mise en place du système de distribution fondé sur la Caisse canadienne de dépôt de valeurs (CDS) a été menée à terme en 2004-2005. Cette initiative vise à convertir les certificats détenus par des courtiers en valeurs mobilières au nom de leurs clients en obligations non émises sous forme de certificats et détenues à la CDS. Au mois d'août 2004, les dernières obligations encore détenues par des courtiers en valeurs mobilières sous forme de certificats ont été converties; ces obligations sont désormais détenues à la CDS, ce qui devrait engendrer des économies de fonctionnement annuelles de 200 000 $ à compter de 2005-2006.

Gestion du portefeuille

Au cours de la campagne de souscription de 2004-2005, les détenteurs d'Obligations d'épargne du Canada de l'émission 47 arrivant à échéance se sont vu offrir la possibilité de reporter du 1er novembre 2004 au 1er novembre 2014 la date d'échéance de leurs obligations, le report étant effectué automatiquement. Cette mesure avait pour but de faciliter la conservation des obligations par leurs détenteurs. Ce projet pilote innovateur, qui en est à sa deuxième année, a permis d'enregistrer un taux de conservation de 57 %, ce qui est plus élevé que les taux enregistrés avant son lancement. Cette initiative devrait entraîner des économies pour le programme au cours des dix prochaines années.

Marketing

Stratégie publicitaire intégrée

L'objectif premier du programme de marketing de 2004-2005 consistait à mener une campagne pleinement intégrée, faisant appel à des médias et circuits multiples et reposant sur des thèmes communs, des concepts innovateurs et des messages clés. Que ce soit à la télévision, dans la presse écrite, sur le Web, par publipostage direct ou via le service de courriels par abonnement, les communications ont mis

l'accent sur les objectifs d'épargne et d'investissement qui sont les plus importants aux yeux des Canadiens selon les recherches effectuées; on a également insisté sur la pertinence, la sécurité et l'accessibilité des Obligations d'épargne du Canada à titre d'instruments à utiliser pour atteindre ces objectifs.

À l'automne, deux annonces télévisées s'inspirant d'un collage des grands succès passés associés aux OEC ont été diffusés dans l'ensemble du pays. La première annonce mettait l'accent sur les objectifs d'épargne à court terme des Canadiens et la seconde, sur leurs objectifs d'investissement à long terme. Ces mêmes thèmes ont été repris dans une nouvelle série attrayante d'annonces imprimées portant sur les concepts mis en lumière par l'étude nationale annuelle sur l'épargne : épargner en prévision des vacances; épargner en vue d'effectuer des rénovations; et épargner en vue des études.

L'étude de recherche menée à la fin des activités de communications a montré que la publicité relative aux Obligations d'épargne du Canada figure parmi les plus populaires des activités publicitaires du gouvernement. Le pourcentage de gens se rappelant les annonces de 2004-2005 a atteint des niveaux records : 42 % des gens interrogés s'en rappelaient sans avoir besoin d'aucune indication, et 63 % y parvenaient avec l'aide d'indications.

En 2004-2005, le gouvernement du Canada a mis en place une nouvelle procédure de coordination, d'approbation et de financement des campagnes publicitaires. Cette nouvelle approche vise à accroître la transparence et la responsabilisation ainsi qu'à optimiser la valeur des initiatives du point de vue des Canadiens. PEC a été au nombre des ministères et organismes autorisés à lancer une campagne publicitaire en 2004-2005, et il a géré efficacement le plan de publicité des Obligations d'épargne du Canada et les approbations connexes en conformité avec cette nouvelle procédure.

L'initiative *Portez un témoignage sur les OEC*

Cette initiative promotionnelle en ligne a été confiée en 2004-2005 à Rogers Publishing Ltd., en association avec les magazines *Maclean's* et *L'actualité*; en tout, 2 400 témoignages ont été transmis par des Canadiens de tout le pays entre le 1er octobre et le 12 décembre 2004. Il y a eu 17 gagnants choisis parmi tous les témoignages reçus tant en français qu'en anglais. Près de 7 000 témoignages ont été reçus depuis la création de ce concours, en 2001. À l'automne, des numéros spéciaux du *Maclean's* et de *L'actualité* ont été publiés; ils contenaient un cahier couleur (*Portraits of Canada* et *Visages du Canada*) consacré à la présentation de témoignages et aux gagnants de l'année précédente.

Figure 1 : « Portraits of Canada » et « Visages du Canada », cahiers incorporés aux numéros spéciaux de l'automne 2004 du *Maclean's* et de *L'actualité*

Sensibilisation des jeunes

POP! Canada's Adventure Magazine for Kids est une publication pour les jeunes, distribuée dans les écoles de langue anglaise et française partout au Canada. Aux termes de son partenariat avec les Obligations d'épargne du Canada pour aider les jeunes (tranche des 7 à 12 ans) à comprendre l'importance de l'épargne, POP! Magazine présentait un jeu questionnaire sur l'épargne dans son numéro de l'automne 2004 et un jeu sur l'épargne dans celui de l'hiver 2005, de même que des ressources pédagogiques visant à aider les enseignants à utiliser cette information en classe.

Le site Web *Génération Épargne* (www.generationepargne.gc.ca) était mentionné dans les documents liés à cette initiative de sensibilisation, ce qui a donné lieu à une nette hausse du nombre de visites du site. En effet, un suivi effectué à partir de décembre 2004 montre que le nombre de visiteurs a augmenté de 44 %, et qu'il y a eu une hausse de 34 % des visites découlant du lancement des nouveaux jeux du *POP!* Magazine.

Suivi des comportements des Canadiens en matière d'épargne

L'étude nationale annuelle sur l'épargne a été lancée à l'automne 2004 afin d'étudier les habitudes d'épargne des Canadiens et leurs comportements en la matière. Les résultats de cette étude montrent que les Canadiens, en particulier les petits épargnants et les jeunes, sont de plus en plus enclins à prendre en main leur avenir financier, à se renseigner et à planifier. Les Canadiens accordent davantage d'importance à la protection de leur épargne et continuent d'adopter une approche prudente au chapitre de l'épargne et des investissements. La sécurité de l'épargne demeure un élément fondamental des décisions financières, et elle prévaut même sur la question du taux de rendement éventuel.

Les résultats de l'étude nationale sur l'épargne nous apprennent en outre que les Canadiens mettent de plus en plus l'accent sur des objectifs à court terme; c'est particulièrement le cas des petits épargnants et des jeunes. Sur le plan de l'épargne, cette tendance se traduit par la recherche d'objectifs d'épargne qui visent autant l'amélioration de la qualité de vie que l'avenir à plus long terme.

Tableau 8 : ***proportion de Canadiennes et de Canadiens disant avoir mis de côté des fonds dont ils pourront facilement disposer en cas d'urgence ou de besoins à court terme****

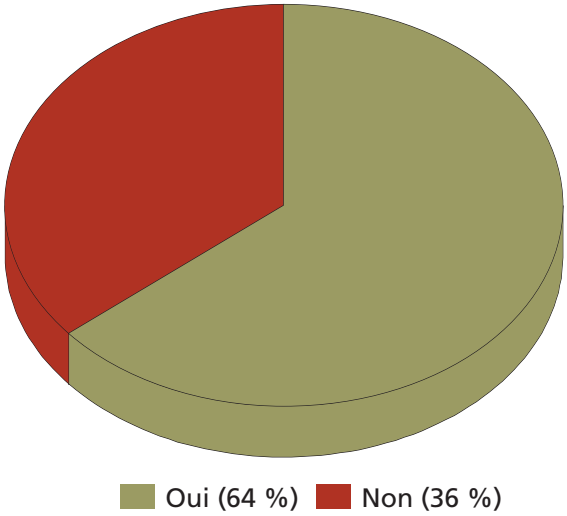

**Source :* étude nationale sur l'épargne, automne 2004.

Plus de six personnes sur dix déclarent avoir mis de côté des fonds couvrant leurs dépenses pour une période de deux ou trois mois, de manière à pouvoir faire face aux situations d'urgence ou effectuer des achats importants. Qui plus est, les données révèlent que l'existence d'un fonds correspond à un faible niveau d'angoisse en matière de finances personnelles, et que son absence entraîne au contraire une anxiété nettement plus grande.

De même, les Canadiens continuent de trimer dur pour mettre de l'argent de côté de façon régulière; il est essentiel d'avoir une stratégie simple – par exemple, commencer à épargner dès le tout jeune âge et s'en tenir à son plan – si l'on veut s'imposer une discipline et voir son épargne fructifier. Plus de 80 % d'entre eux continuent de penser qu'un régime de retenues automatiques est le meilleur moyen d'épargner.

→ Dépenses

Tableau 9 : dépenses du programme de placement de titres au détail

Exercice (Milliers de dollars)	2004-2005 Prévues	2004-2005 Réelles	2003-2004 Réelles	Var. en $ Réelles	Var. en % Réelles
Dépenses directes contrôlables	21 347	18 409	21 210	(2 801)	-13 %
Investissments en nouvelles technologies†	0	0	1 397	(1 397)	-100 %
Total partiel	21 347	18 409	22 607	(4 198)	
Commissions aux institutions financières	27 500	26 210	25 509	701	3 %
Total partiel	48 847	44 619	48 116	(3 497)	
Systèmes et opérations	55 550	52 827	61 047	(8 220)	-13 %
Total	104 397	97 446	109 163	(11 717)	-11 %

Remarque
† Ces dépenses, acquittées à même le budget de fonctionnement de Placements Épargne Canada, sont engagées directement par PEC ou par l'intermédiaire de la Banque du Canada.

Tableau 10 : ***dépenses du programme de placement de titres au détail***
1999-2000 à 2004-2005

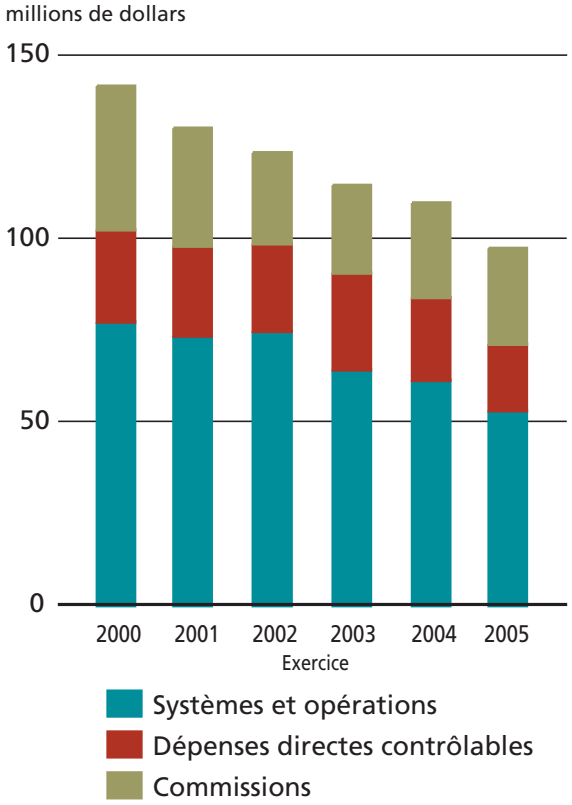

Témoignage sur les Obligations d'épargne du Canada

« Notre plus beau rêve nous le préparons avec patience et amour depuis 3 ans. Nous sommes en démarche d'adoption d'un bambin aux Philippines. Étant donné que les démarches – et surtout le voyage – sont onéreuses, je me suis inscrite en 2001 au programme d'épargne-salaire en faisant prélever un montant hebdomadaire sur mon salaire. En 2003 nous avons eu besoin d'envoyer de l'argent aux Philippines afin de compléter notre dossier d'adoption et il a été facile et rapide de toucher une partie des fonds amassés. Dernièrement, j'ai eu une augmentation de salaire et j'ai pu augmenter le montant versé hebdomadairement car nous préparons maintenant notre voyage aux Philippines, prévu pour 2006. Avec l'argent épargné grâce aux OEC, nous planifions rester aux Philippines une semaine supplémentaire afin de nous imprégner de la culture philippine avec notre enfant et ainsi ramener des souvenirs impérissables et des racines à notre bambin philippino-canadien. »

Hélène, Québec

→ Projets pour 2005-2006

Développement des marchés

Épargne salariale

- Le programme d'épargne-salaire des Obligations d'épargne du Canada est l'un des plus importants régimes d'épargne du pays; il est parrainé par 12 000 organisations et entreprises des secteurs public et privé pour le compte d'un million d'employés qui souscrivent des obligations chaque année. On mettra de nouveau l'accent sur l'épargne salariale en 2005-2006, en misant notamment sur des innovations touchant à la fois les activités de marketing et de communications et les modalités du programme.
- De manière à maximiser la popularité du système de libre-service automatisé pour l'épargne salariale, on continuera de promouvoir le recours à ce système pour l'adhésion au programme, les rachats et les demandes de renseignements en ligne.

Report de date d'échéance

- Projet pilote de report de l'échéance des titres OEC de l'émission 48 : l'initiative de report des dates d'échéance constitue pour les détenteurs d'obligations un moyen idéal de continuer à gagner des intérêts sans avoir à racheter leurs obligations arrivant à échéance puis à réinvestir le produit du rachat dans de nouvelles obligations. On prévoit que cette initiative engendrera des économies importantes au cours des dix prochaines années.

Sensibilisation et innovation

Campagne publicitaire

- Il faut poursuivre les efforts pour faire connaître nos produits, accroître notre présence sur le marché et graver les Obligations d'épargne du Canada dans la tête des citoyens au moyen d'une approche de marketing pleinement intégrée, faisant appel à des médias et circuits multiples et permettant d'établir des partenariats et d'optimiser la valeur de nos activités. Les volets télévision et presse écrite de la campagne de 2004-2005 seront mis à jour à partir des résultats des travaux de recherche effectués.
- Il faut trouver des moyens innovateurs de promouvoir les Obligations d'épargne du Canada, par delà la publicité dans les médias. Pensons par exemple au programme d'abonnement à un service de courriels, qui maintient une clientèle de 16 000 abonnés en dépit de l'absence quasi totale de promotion; ce programme va désormais faire l'objet d'une promotion active via d'autres médias, entre autres le Web et le courrier. Le service de courriels par abonnement continuera de transmettre chaque mois un témoignage sur les OEC choisi dans une vaste base de données; cette dernière s'enrichit constamment de nouveaux témoignages éloquents de Canadiennes et de Canadiens.

→ Équipe de direction

Équipe de direction de PEC

Louise Montague,
présidente-directrice générale par intérim†

Tony Buccongello,
vice-président intérimaire, Ventes et distribution‡

Paul Bailey,
vice-président, Marketing

Clifford Prupas,
vice-président, Gestion des produits

Leonard Edwards,
président de la campagne nationale de promotion du programme d'épargne-salaire auprès du secteur public, édition de 2004

† Louise Montague a été nommée présidente-directrice générale par intérim en avril 2005.
‡ Tony Buccongello a été nommé vice-président intérimaire, Ventes et distribution, en avril 2005.

→ Glossaire

Produits et services

Obligation à prime du Canada

L'Obligation à prime du Canada jouit de l'entière caution du gouvernement fédéral; elle porte au moment de l'émission un taux d'intérêt supérieur à celui de l'Obligation d'épargne du Canada en vente simultanément. Elle peut être encaissée sans pénalité une fois l'an, à la date anniversaire de l'émission et durant les 30 jours suivants.

Obligation d'épargne du Canada

Assortie d'un rendement garanti et de l'option de rachat en tout temps, l'Obligation d'épargne du Canada allie souplesse d'investissement et sûreté maximale. Elle jouit de l'entière caution du gouvernement du Canada et porte des taux d'intérêt révisables à la hausse si la conjoncture le justifie. Elle peut être souscrite sur le lieu de travail par retenues salariales.

Options REER et FERR

L'Obligation à prime du Canada et l'Obligation d'épargne du Canada offrent les options REER (régime enregistré d'épargne-retraite) et FERR (fonds enregistré de revenu de retraite) sans frais. Ces options combinent la sécurité des obligations aux avantages d'un REER ou d'un FERR.

Obligations négociables

Les obligations négociables du gouvernement du Canada ont ordinairement une échéance supérieure à un an, et prévoient un paiement d'intérêt fixe semestriel. Elles ne peuvent être encaissées avant leur échéance, mais elles peuvent être achetées et vendues aux prix du marché, qui varient quotidiennement. Elles peuvent être achetées ou vendues moyennant une prime ou un escompte par rapport à leur valeur nominale, selon les taux d'intérêt. Il existe sur le marché des obligations dont l'échéance varie entre un mois et 30 ans.

Bons du Trésor

Il s'agit de titres négociables émis périodiquement avec des échéances de 3, 6 ou 12 mois. Les bons du Trésor sont habituellement achetés ou vendus avant leur échéance aux prix courants du marché.

Obligations à rendement réel

Le rendement de ce produit se présente sous forme de paiements fixes d'intérêt semestriel, paiements rajustés en fonction de l'Indice des prix à la consommation (IPC) du Canada. Ces obligations sont stables et offrent une protection contre l'inflation à long terme. Elles ne sont pas encaissables avant leur échéance mais peuvent être achetées et vendues aux prix du marché.

Termes relatifs à la dette

Dette publique

La dette publique désigne l'encours des obligations financières du gouvernement du Canada, ce qui comprend la dette contractée sur le marché et la dette interne.

Dette contractée sur le marché

La dette contractée sur le marché est la partie de la dette financée sur les marchés publics : elle comprend les obligations négociables, les bons du Trésor, les titres au détail non négociables (l'Obligation à prime du Canada et l'Obligation d'épargne du Canada), les bons et obligations libellés en devises étrangères, ainsi que les obligations émises en faveur du Régime de pensions du Canada.

Dette interne

La dette interne désigne la dette intérieure du gouvernement, qui comprend principalement les engagements au titre des régimes de retraite du secteur public fédéral et le passif à court terme du gouvernement (comptes créditeurs, charges à payer, intérêts et paiement de la dette échue).

Titres au détail

Les titres au détail comprennent les titres du gouvernement du Canada que détiennent des particuliers canadiens. On en retrouve deux catégories principales : les titres non négociables, dont l'Obligation à prime du Canada et l'Obligation d'épargne du Canada, et les titres négociables, dont les obligations à rendement réel, les obligations négociables et les bons du Trésor.

➔ Modes de souscription des titres

Sur Internet et par téléphone

Durant la campagne de souscription annuelle, l'Obligation à prime du Canada et l'Obligation d'épargne du Canada sont en vente directement sur le Web au www.oec.gc.ca et par téléphone au 1 888 773-9999 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, heure de l'Est.

Dans les institutions financières

L'Obligation à prime du Canada et l'Obligation d'épargne du Canada peuvent être souscrites dans tous les établissements où les Canadiens effectuent des opérations bancaires ou financières, notamment dans les banques et coopératives de crédit ou auprès de courtiers en valeurs mobilières.

Sur le lieu de travail par retenues salariales

L'Obligation d'épargne du Canada est offerte par retenues salariales dans les organisations parraineuses du programme d'épargne-salaire. Des sommes sont prélevées périodiquement sur la paye des employés et affectées à des régimes individuels.

Comment nous joindre

Sans frais : 1 800 575-5151

En ligne : www.oec.gc.ca

courrier postal : Placements Épargne Canada
110, rue Yonge, bureau 900
Toronto, ON M5C 1T4